



CHÂTEAURoux
Métropole

Vendredi 1^{er} février 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Perturbations ponctuelles de la circulation et du stationnement

Manifestation de motards en réaction au projet du Gouvernement de limiter à 80 km/h la vitesse sur les routes départementales et nationales sans séparateur de voies.

Samedi 3 février 2018, de 12h à 18h, le stationnement sera interdit :

- place Roger-Brac,
- place de la Victoire et des Alliés,
- rue des Remparts,
- rue de la Vieille prison,
- rue Saint-Martin,
- rue Petite du Palan,
- et place du Palan,

en raison de la présence de plusieurs centaines de véhicules à deux roues.

CONTACT PRESSE

Christophe Le Bris

christophe.lebris@chateauroux-metropole.fr

02 54 08 33 19

www.chateauroux-metropole.fr